

224C0500  
FR0000125585-FS0241

8 avril 2024

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DÉCLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DÉCLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.**

**CASINO GUICHARD-PERRACHON**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 avril 2024, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 28 mars 2024, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société CASINO GUICHARD-PERRACHON et détenir indirectement 2 019 536 734 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON représentant autant de droits de vote, soit 5,41% du capital et des droits de vote de cette société<sup>1</sup>, répartis comme suit :

	<b>Actions</b>	<b>% capital</b>	<b>Droits de vote</b>	<b>% droits de vote</b>
Goldman Sachs International	2 019 082 116	5,41	2 019 082 116	5,41
Goldman Sachs Bank Europe SE	451 429	ns	451 429	ns
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	3 160	ns	3 160	ns
Goldman Sachs & Co. LLC	29	ns	29	ns
<b>Total Goldman Sachs Group, Inc.</b>	<b>2 019 536 734</b>	<b>5,41</b>	<b>2 019 536 734</b>	<b>5,41</b>

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON détenues par assimilation, au résultat desquelles l'exemption de *trading* ne s'applique plus pour le déclarant (cf. article 223-13 I, 2° du règlement général).

À cette occasion, la société Goldman Sachs International a franchi individuellement en hausse les mêmes seuils.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 92 590 619 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 417 295 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions CASINO GUICHARD-PERRACHON et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ; et
- 92 173 324 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON résultant de la détention de contrats « *call warrant* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 27 juin 2024 et 30 décembre 2049, à des prix compris entre 0,01 € et 0,16 €.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle

<sup>1</sup> Sur la base d'un capital composé de 37 304 080 735 actions représentant 37 351 145 246 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

contrôle, 420 814 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 29 630 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON résultant de la détention de 14 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 21 juin 2024 et 9 février 2026, à des prix compris entre 4 € et 14 € ; et
- 391 184 actions CASINO GUICHARD-PERRACHON résultant de la détention de 7 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 18 avril 2024 et le 11 mars 2032.

---